

Questions orales

Il est clair aujourd'hui que la personne qui a donné un prêt à l'épouse du ministre obtient des bénéfices de son ministère. Le ministre va-t-il comprendre enfin cette réalité et donner sa démission?

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, vous vous souviendrez sans doute qu'hier j'ai dit que les transactions dont le député parle de nouveau aujourd'hui étaient prévues dans un protocole d'accord que mon prédécesseur, M. Ed Lumley, de l'ancien gouvernement, avait signé le 27 août 1984.

M. Broadbent: C'est vous qui avez pris la décision.

● (1125)

M. Stevens: Mon ministère n'a fait que donner suite aux modalités de ce protocole.

M. Cassidy: Le prêt était-il prévu dans le protocole?

M. Stevens: Hier, je me suis dis prêt à déposer les notes dont j'avais parlé. L'hostilité de l'opposition m'étonnait. Par la suite, j'ai découvert que c'était le protocole d'accord qu'elle voulait voir. J'ai consulté Magna International qui m'autorise, dans une lettre, à déposer intégralement ce protocole d'accord.

M. Nunziata: Vous en avez l'obligation! Ce n'est pas à Magna d'en décider.

M. Stevens: Cette société a demandé que trois choses soient supprimées en raison de leur caractère confidentiel. Elle est toutefois d'accord pour divulguer ces renseignements au chef de l'opposition . . .

M. le Président: À l'ordre.

M. Stevens: . . . et au chef du NPD . . .

M. le Président: À l'ordre.

M. Stevens: . . . à la condition qu'ils respectent leur caractère confidentiel.

M. le Président: À l'ordre.

[Français]

ON DEMANDE SI LE VICE-PREMIER MINISTRE ÉTAIT AU COURANT DES FAITS

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et concerne les conflits d'intérêts. Ce matin, on apprend de la bouche du président de la Brascan et d'autres personnes qui sont citées dans l'article de journal qu'au même moment où le ministre de l'Expansion industrielle régionale accordait des contrats et des subventions importantes à des entreprises de Toronto, son épouse et l'organisateur électoral du ministre visitaient les mêmes compagnies pour obtenir des prêts afin de sauver de la faillite la compagnie familiale du ministre.

Est-ce que le vice-premier ministre pourrait nous dire aujourd'hui s'il était au courant de ces tractations qui se sont passées et à quel moment il a été mis au courant?

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, le député prétend qu'il a appris—sauf erreur, il a utilisé le terme «on»—de la bouche du président de la société Brascan certaines choses. A mon avis, il conviendrait peut-être mieux de dire qu'il a appris ce dont il nous fait part après avoir lu un article paru dans le numéro d'aujourd'hui du *Star* de Toronto.

M. Waddell: Cessez d'user de faux-fuyants.

M. Nielsen: Je ne tergiverse pas. Les députés ont entendu le ministre proposer—et ils n'ont pas encore accepté son offre—de déposer le protocole d'entente en entier à trois exceptions près . . .

M. Nunziata: Confirmez ou niez l'article du *Star*!

M. Nielsen: . . . qu'il est disposé à discuter avec le très honorable chef de l'Opposition et le chef du Nouveau parti démocratique en tant que membres du Conseil privé.

Je suis persuadé que les députés de l'Opposition qui posent des questions depuis près de deux semaines à ce sujet, voudraient voir les renseignements sur lesquels ils basent leurs questions.

[Français]

ON DEMANDE QUAND LE VICE-PREMIER MINISTRE A ÉTÉ MIS AU COURANT DES FAITS

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, le vice-premier ministre n'a pas répondu à la question. Je lui ai demandé au moment où il a fait son enquête pour vérifier s'il y avait des conflits d'intérêts, s'il était au courant qu'au moment où le ministre donnait des contrats à des entreprises importantes, l'épouse du ministre, son organisateur d'élection, sollicitaient ces mêmes compagnies pour obtenir des prêts pour sauver de la faillite l'entreprise familiale. A quel moment le vice-premier ministre a-t-il appris cette chose-là?

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, je tiens à signaler au député qu'en tant que premier ministre suppléant, et à titre de vice-premier ministre chargé de cette responsabilité par le premier ministre, il m'incombe de m'assurer qu'on respecte le code . . .

M. Garneau: Ce n'est pas ma question!

M. Lapierre: Voulez-vous répondre à la question?

M. Nielsen: . . . régissant la conduite des titulaires de charge publique. C'est ce que je fais.

M. Lapierre: On nous cache la vérité!

M. Nielsen: Or, ce code est respecté et c'est ce que je répète depuis deux semaines.